**Appel à Projets « JUNIOR PROJECT LEADER »**

La **Graduate School (GS) « Health & Drug Sciences » (HeaDS)** coordonne les forces de recherche et de formation dans le domaine de l’innovation thérapeutique, du médicament et des produits de santé.

La GS HeaDS lance son **appel à projets « Junior Project Leader ».** Cet AAP s’adresse **aux chercheurs, enseignants-chercheurs** et **ingénieurs de recherche titularisés depuis moins de 10 ans**,dont les activités de recherche contribuent **aux thématiques de la GS HeaDS.** L’AAP « **Junior Project Leader** » vise à encourager l'émergence de thématiques propres aux lauréats et à favoriser leur autonomisation, en servant de levier pour répondre à d'autres appels à projets.

**Le financement sera au maximum de 25 000 € par projet.**

**ELIGIBILITE ET INFORMATIONS :**

* Le projet de recherche proposé devra être ancré dans les thématiques de la GS HeaDS :
* *Biomarqueurs et cibles thérapeutiques, théranostiques et diagnostiques*
* *Médicaments de synthèse et produits naturels*
* *Biothérapies : protéines recombinantes, anticorps, vaccins, acides nucléiques*
* *Thérapie génique et thérapie cellulaire*
* *Thérapies digitales et dispositifs médicaux*
* Le porteur du projet doit être un ingénieur de recherche, un chercheur ou un enseignant-chercheur ayant moins de dix années d’expérience après sa titularisation**\***.
* Un porteur de projet ne peut être impliqué que dans un seul projet.
* Une même équipe ne pourra être impliquée que dans un seul projet soumis dans le cadre de cet AAP. Pour les équipes\*\* comportant plus de 4 personnels HDR plusieurs projets pourront être présentés, dans la limite de 1 projet par effectif de 4 personnels HDR.
* Un même projet ne peut être proposé qu’à un seul des appels à projet proposés par la GS dans l’année en cours.
* Prise en compte de l’équilibre des genres parmi les lauréat(e)s de l’AAP.

*\*Conditions dérogatoires : une année supplémentaire est accordée par congé de maternité, par année de congé parental et par année de longue maladie ou mi-temps thérapeutique.*

*\*\*définies selon l’HCERES*

**CRITERES D’EVALUATION :**

* Adéquation du projet aux thématiques de la GS HeaDS,
* Aspect original/novateur du projet de recherche au regard des thématiques du laboratoire,
* Qualité scientifique du projet, clarté des objectifs et de la stratégie poursuivie, de la méthodologie proposée pour répondre aux objectifs,
* Adéquation du projet en termes de financement et de durée du programme (24 mois),

**CALENDRIER :**

* **Soumission du projet :** 17 juin 2024 selon le modèle en annexe 1 sous format PDF à contact.gs-heads@universite-paris-saclay.fr.
* **Evaluation par la Commission  :** juillet 2024
* **Validation et publication des lauréats :** septembre 2024
* **Début des projets  :** octobre 2024

**ENGAGEMENT DES PORTEURS ET COLLABORATEURS :**

Les porteurs du projet et leurs collaborateurs s’engagent à :

* Transmettre un bref compte-rendu à la fin du projet selon un format qui sera indiqué ultérieurement en précisant les résultats obtenus,
* **Utiliser le financement (service fait) avant le 31 décembre 2026**.
* Présenter les avancées du projet lors de réunions internes ou externes (ex. Journées scientifiques annuelles de la GS HeaDS…).
* Mentionner la GS HeaDS et l’Université Paris-Saclay dans les remerciements de toute communication/publication associée au projet. *« This work was supported as part of the France 2030 program "ANR-11-IDEX-0003" from the Graduate School "Health & Drug Sciences" of the Université Paris-Saclay.* »
* Afficher le logo de la GS HeaDS et de l'Université Paris-Saclay sur les communications écrites et orales associées au projet.
* Informer le manager de recherche et la direction de la GS HeaDS des publications, brevets et les financements obtenus à l’issue dudit projet.